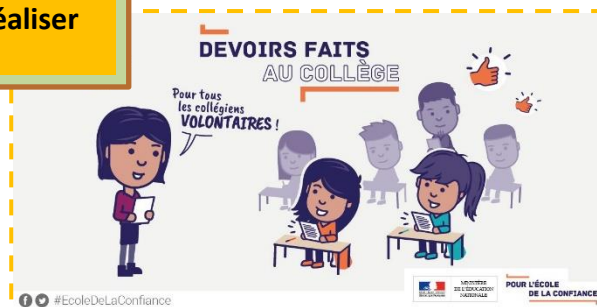




Début du dispositif
Lundi 18/09

Devoirs Faits - Collège René Caillé
Un temps d'étude accompagnée pour réaliser
les devoirs



Le dispositif « Devoirs faits » - Coup de pouce au collège René Caillé ?

- ✓ **COUP DE POUCE** : je participe au dispositif en fonction de mes besoins !
 - Un obstacle, une incompréhension, une difficulté en lien avec les apprentissages, mettre de l'ordre dans mes affaires, préparer une évaluation, être accompagné pour un devoir maison, faire mes devoirs, etc.
- ✓ **Plusieurs créneaux horaires pendant la semaine.**



Pause méridienne – 12h15/13h10
Du lundi au vendredi pour tous les élèves - Salles 2/3
(sauf le mercredi)

Pour vous accompagner :

Lundi

- Mme Gallardo - Espagnol
- Mme Nexon - Français

Mardi

- Mme Masson - Mathématiques
- M. Brouillard - Anglais

Jeudi

- Mme Gallardo - Espagnol
- Mme Naud - Multi-disc.
- Mme Villy - Français

Vendredi

- Mme Amant - Anglais
- Mme Cézard - Français

Organisation au collège

Permanences/études :

Je peux demander de l'aide aussi quand je suis en étude. L'organisation pédagogique du collège et de la vie scolaire permet d'envisager une aide pour les devoirs, pour les élèves en permanence/étude.

A l'issue des conseils de classe, je peux être invité à y participer :

Les professeurs de la classe identifient mes besoins et considèrent que j'ai besoin d'être accompagné. **Le professeur principal me propose une carte de fidélité « coup de pouce »** avec un ou deux objectifs à réaliser pour soutenir ma progression et dépasser les obstacles.

Je devrai donc me rendre sur le dispositif plus régulièrement pendant une période donnée.

Pour les élèves de tous les niveaux (6^{ème} à 3^{ème}) :

- Participation volontaire
- Groupe à effectif limité
- Pour faire ses devoirs, s'aider à comprendre, à s'organiser etc.